

PHILIPPE AUGÉ Le président de l'université de Montpellier évoque les tourments de la fac de droit

« Les partiels seront reportés »

Propos recueillis par Nicolas Bonzom

Près d'une semaine après les violences survenues à la faculté de droit de Montpellier, le bâtiment est toujours fermé. Philippe Augé, président de l'université, répond aux questions de 20 Minutes.

Pourquoi avoir repoussé la réouverture de la faculté au 3 avril ?
En tant que président, je me dois d'assurer la continuité du service public mais aussi la stabilité de l'université. Mon rôle est de garantir que les enseignements délivrés aux étudiants se déroulent dans des conditions de sécurité optimales. Ma priorité est donc qu'un climat plus serein soit revenu au moment de la réouverture. C'est pour cette raison qu'une réouverture le 3 avril m'a semblé plus opportune.

Avez-vous prévu un renfort de la sécurité pour l'accès au bâtiment ?

Tout à fait, c'est pour cette raison qu'il sera demandé aux étudiants de présenter leur carte multiservices UM.

Dans quelles conditions les examens pourront-ils se tenir ?

Afin de ne pas pénaliser les étudiants, les partiels qui étaient programmés seront reportés à une date ultérieure qui sera communiquée aux étudiants dans les plus brefs délais par les services de la faculté.

Avez-vous des explications sur l'intrusion de ce commando ?

La manière dont les assaillants ont pu pénétrer dans la faculté fait partie des questions auxquelles les deux enquêtes (lire l'encadré) devront répondre, de même que l'identité des agresseurs.

Y avait-il des professeurs ou des étudiants de la faculté parmi eux ?

J'attends les premiers résultats des deux enquêtes qui, je l'espère, seront communiqués très rapidement. Je ne souhaite pas en dire davantage pour l'instant. ■



N. Bonzom / Mixel Presse

Philippe Augé a décidé que la faculté de droit ne rouvrirait que le 3 avril.

L'ex-doyen et un professeur en garde à vue

Les investigations s'accroissent à Montpellier autour des attaques à la faculté du commando masqué, armé de planches de bois. L'ex-doyen de la faculté, Philippe Pétel, ainsi qu'un professeur, ont été entendus en garde à vue mercredi, a indiqué le procureur de la République de Montpellier, dans le cadre de l'enquête ouverte après les violences dans l'amphithéâtre. Quant à l'enquête administrative, elle est entre les mains d'inspecteurs du Ministère.